

Déclaration de la Roumanie sur le point 13 Rapport du Group Consultatif d'Experts sur le
Code de Pratique dans le recrutement international du personnel de santé

158ème session du Conseil Exécutif de l'OMS

(2-7 février 2026)

La Roumanie s'associe pleinement à la déclaration faite par la Bulgarie au nom de l'Union européenne.

La Roumanie réaffirme son engagement envers les principes de justice, d'éthique et d'équité dans le recrutement international du personnel de santé.

La Roumanie soutient pleinement l'application du Code de pratiques de l'OMS, qui promeut des pratiques transparentes et responsables, protège les droits des professionnels de santé et renforce la coopération internationale.

La Roumanie salue également les recommandations formulées dans le rapport du Groupe d'Experts, qui encouragent l'équité, la transparence et la responsabilité, tout en soulignant l'importance de la coopération entre pays d'origine et pays d'accueil.

La Roumanie se félicite de l'adoption prochaine du point de décision pertinent et remercie la Thaïlande, les Philippines et l'Allemagne pour le travail accompli dans sa préparation.

Romania fully aligns itself with the statement delivered by Bulgaria on behalf of the European Union. We reaffirm our commitment to justice, ethics, and fairness in the international recruitment of health personnel. We fully support the implementation of the WHO Code of Practice, which promotes transparent and responsible recruitment, safeguards the rights of health professionals, and strengthens international cooperation.

We welcome the Expert Group's recommendations, which emphasize fairness, transparency, and accountability, while highlighting the importance of cooperation between countries of origin and destination. Finally, we welcome the upcoming adoption of the relevant decision point and thank Thailand, the Philippines, and Germany for their work in preparing it.